

Publié le 16 mai 2024

Les Victoires du Paysage

Organisées par VALHOR (l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage), les Victoires du Paysage récompensent les plus beaux aménagements paysagers de France. Ce concours national organisé tous les deux ans, vise à récompenser les maîtres d'ouvrage exemplaires, au rang desquels figurent entre autres les collectivités locales.



Ce concours national bisannuel a pour objectif de valoriser **les élus, organismes sociaux, chefs d'entreprise et particuliers ayant eu recours à la démarche paysagère dans leurs projets d'aménagement**. A toutes les échelles, collectivités, bailleurs, entreprises ou particuliers ayant eu recours aux professionnels du paysage (paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, pépiniéristes et horticulteurs) peuvent s'inscrire dans les catégories suivantes :

- Espaces publics urbains,
- Parcs ou jardins,
- Aménagements de quartier,
- Espaces à dominante naturelle,
- Infrastructures,
- Sièges sociaux ou lieux d'activité économique,
- Logements et immobilier
- Jardins de particuliers

Le calendrier est le suivant :

- Les candidatures sont ouvertes jusqu'au lundi 20 mai
- Un jury technique se réunira en juin
- Les visites par le jury technique des aménagements retenus auront lieu entre début juin et mi-juillet ou de fin août à fin septembre

- Le jury final se réunira en octobre
- Révélation du Palmarès des lauréats 2024 des Victoires du Paysage le 11 décembre

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 mai 12h.

[>> Déposez votre dossier ici.](#)